

Assemblée générale de l'Association Place au vélo Angers 8 février 2017

41 personnes présentes.

L'assemblée générale commence par la présentation

- du rapport d'activité par Françoise : le local, les activités de l'association et les relations avec les élus sur l'année écoulée
- et du rapport financier par Patrick. La tombola à l'occasion des 20 ans de l'association a été déficitaire, Patrick reconnaît : «on n'a pas tous les jours 20 ans».

Denis, vérificateur des comptes a rencontré quatre fois le trésorier, reconnaît que les comptes sont sincères et équilibrés et donne son quitus au trésorier. Son souhait est qu'il faudrait éviter de changer de trésorier tous les ans, vu le temps d'adaptation.

Jean Du Bouetiez, fait remarquer que l'on devrait, dans le budget, valoriser la mise à disposition du local par la Ville voire le temps d'activité des bénévoles. Il propose que l'on demande à d'autres communes un soutien financier ? Dominique pense que l'on pourrait demander au Département.

Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

Questions et des remarques débattues ce jour :

Des immigrés soudanais sont en apprentissage de la conduite à vélo avec la Prévention routière, PAV va compléter, en mars, pour apporter des éléments sur l'entretien du vélo.

Fabrice, s'interroge sur la concertation dans les conseils de quartiers : Quelle est la conception de la concertation ? On est souvent mis devant le fait accompli.

Un adhérent préférerait lire la Bicyclette en pdf. Faut-il doubler l'édition pdf et papier ? La vélo-distribution est plutôt conviviale et les exemplaires papiers sont plus facilement transmissibles de la main à la main. Souhait d'avoir des exemplaires en plus pour justement les transmettre autour de soi.

Une étudiante de la Catho pense que les étudiants sont intéressés pour entretenir leurs vélos, mais que les plages horaires de l'atelier d'autoréparation au local devraient être élargies.

Vélo-cargo. L'acquisition d'un vélo-cargo sans VAE : environ 2200,00 e, avec VAE 3500,00 e pourrait se faire à partir de nos excédents.

Pour le louer, pour le prêter, pour faire un test ?

Ou s'en servir comme support pour l'association et le prêter de temps en temps, outil de communication dans la rue.

Communication. Françoise a proposé lors de l'assemblée générale de la Sauvegarde de l'Anjou qu'on embauche à plusieurs associations une personne en service civique pour développer notre communication. Jean-Michel y voit un intérêt pour une maintenance plus précise de notre site internet.

Connexion pour maîtriser ses parcours. Angers est une ville connectée. On peut utiliser des flash-codes, des fabricants de vélo propose des guidons-connectés, type Velco, on peut aussi utiliser Geovélo qui s'appuie sur StreetMap. L'association pourrait faire le point sur ces outils fait pour s'approprier la ville. Fabrice, fait remarquer que l'on n'a toujours pas de plan des pistes cyclables actualisé (le dernier plan date de 2013)

Des balades à vélo sont souhaitées. La prochaine est prévue avec la LPO le 2 avril. Oui, mais on pourrait aussi proposer des parcours un peu plus longs, type découverte de la Loire à vélo ou demi-journée découverte sur le département.

Un adhérent souhaite, que le boulevard Bédier soit équipé de pistes cyclables. Problème récurrent sur la ceinture des boulevards. Si les arbres devaient être remplacés à cause des racines gênantes, cela pourrait peut-être être étudié ? L'adjoint à la voirie connaît bien le problème et envisage des solutions mais le coût est élevé. La demande est également faite par les conseils de quartier du sud d'Angers.

Jean-Michel, membre du bureau de la FUB Fédération des usagers de la bicyclette, évoque quelques points :

- la subvention du Ministère de l'Environnement pour soutenir les actions de la Fub a failli disparaître en 2016, finalement elle est équivalente à celle de l'année précédente.
- le casque va devenir obligatoire pour les moins de 12 ans
- la FUB a obtenu l'agrément de l'Education nationale pour faire de la formation dans les écoles
- participe au projet ALVEOLE pour inciter les bailleurs sociaux à ouvrir locaux et services vélo.
- la Fub participe activement aux évolutions du Code de la route, en faveur des cyclistes
- l'indemnité kilométrique peut être versée par un employeur, avec un plafond annuel de 200,00 e. Mais elle n'est pas obligatoire.
- invitation à tout un chacun au congrès de la FUB du 28 au 30 avril, à Nantes cette année

Il nous semble important d'être présent dans les différents quartiers de la ville d'Angers, pour faire remonter les problèmes liés à l'existant ou aux projets en cours.

Listes des adhérents qui pourraient être des référents dans leur quartier :

Dominique Denecker et Patrick Gannon pour la Roseraie

Jean-Pierre Durand et Denis Héroguel pour les Hauts de St Aubin

Jean-Baptiste et Frédéric pour le Centre ville

Roselyne, Jean-Michel et Michèle Queyraud pour la Doutré Nazareth

Françoise Godart et Frédérique Hasse pour Deux-Croix Banchais

Anouk Lebrun et Françoise pour St Leonard-Madeleine-Justices

Denis Lauret ? Francis Vel ? Fabrice pour le Lac de Maine

Fabrice pour le Lac de Maine

Election du CA à l'unanimité :
Nouveaux : Anouk Lebrun, Fabrice Dossot, Eddy Jacquemin.
Jacques Lambour et Didier Auriol partent.

Donc le conseil d'administration est composé comme suit :

Bernadette Caillard-Humeau
Françoise Coste
Fabrice Dossot
Fabrice Foucher
Patrick Gannon
Françoise Godart
Frédéric Guimier
Eddy Jacquemin
Dominique Lebreton
Anouk Lebrun
Anne Lepont
Roselyne Picorit
Jacques Roussel
Jean-Michel Trotignon